



Foule

Béatrice Fleury

► **To cite this version:**

| Béatrice Fleury. Foule. 2016, <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/foule/>. hal-01511542

HAL Id: hal-01511542

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01511542>

Submitted on 8 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Publictionnaire

Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics

Foule

Béatrice Fleury

Référence électronique

Béatrice Fleury, Foule. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 07 novembre 2016. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/foule/>.

Le *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Foule

À première vue, le mot « foule » a peu à voir avec celui de « public ». Les rapprocher pourrait donc sembler paradoxal tant la spontanéité de la formation de la première semble éloignée des conditions d'existence du second, tributaire des occasions lui donnant forme et sens. Pourtant, les dissocier serait inapproprié, ne serait-ce que par les différences que des chercheurs ou intellectuels ont établie entre eux depuis le courant du XIX^e siècle.

Sens en contexte

Dans le *Trésor de la Langue française* (TLF), deux sens sont donnés au mot « foule » : « Presse qui résulte de la présence d'une multitude de personnes en un même lieu ; la multitude elle-même » et « La masse humaine, le commun des hommes, pris collectivement par opposition à l'élite intellectuelle, morale ou sociale qui en émerge ». Des exemples illustrant ces définitions, on retient évidemment le grand nombre de personnes rassemblées en une foule, mais aussi le caractère affectif de celle-ci et le danger et l'irrationalité pouvant en résulter. En attestent les intellectuels auxquels le TLF fait appel dont Georges Clemenceau dans l'ouvrage *Vers la réparation* (1899) – qui reprend les articles publiés pendant l'affaire Dreyfus – ou Georges Duhamel dans *Vie et aventures de Salavin. Journal de Salavin* (1927) – qui raconte les mésaventures d'un employé de bureau. Pour l'un, la foule fait preuve « d'infirmité mentale » (Clemenceau, *ibid.* : 80), pour l'autre, de « contagion » (Duhamel, *ibid.* : 117).

Si un tel point de vue trouve alors droit de cité, c'est en considération des transformations sociales que connaissent les démocraties. Faisant interagir des évolutions économiques, industrielles, politiques, elles voient des catégories sociales se positionner ou repositionner et les lieux de vie se structurer selon des contraintes spécifiques. À Paris par exemple, densité et pauvreté se côtoient, précarisant les populations ouvrières et rendant insalubres certains quartiers de la capitale. De cette situation à laquelle s'ajoutent des problèmes d'emplois et de conditions de travail, naissent et se durcissent des luttes sociales qui configurent le rapport entre catégories selon le registre du combat et de la mobilisation pour l'obtention de droits individuels et collectifs. Si l'on ajoute à cela les traces laissées par la Révolution française ou la Commune, qu'une foule se forme spontanément ou qu'elle résulte d'un choix volontaire, ce qui gronde en elle inquiète les observateurs, tant paraissent incontrôlables les gestes et actions que son organisation – autour d'un chef notamment – peut accomplir. C'est de ce constat que sont partis des écrivains, historiens, criminologues, sociologues ou psychologues qui ont tenté, dès le milieu du XIX^e siècle, de comprendre les motifs et modalités d'existence de groupes humains rassemblés dans des foules et d'en mesurer les effets.

De la foule criminelle à la foule intelligente

Déjà en 1835, dans *De la Démocratie en Amérique*, Alexis de Tocqueville (1805-1859) questionnait la démocratie et s'inquiétait des effets qu'engendreraient la suppression des privilèges et l'égalisation des droits. Ainsi voyait-il en la foule la disparition des individus et leur uniformisation. Quarante ans plus tard, en 1875, paraît le premier volume d'un ouvrage d'Hippolyte Taine (1828-1893), *Les Origines de la France contemporaine*, qui en comporte cinq, et dans lequel l'historien développe une théorie de la décadence. Écrit en réaction à la Commune, il associe en la brutalité des foules matière à prendre peur. D'ailleurs, nombreux sont les écrivains qui, au XIX^e siècle, dépeignent la foule selon les traits de la sauvagerie (Hugo, Maupassant, Poe, Zola...) quand bien même ils prennent son parti. Pour l'historienne américaine, Susanna Barrows (1981), en ces inquiétudes s'expriment celles de catégories sociales fragilisées par une période de bouleversements.

Parallèlement à cette description pessimiste de la foule, des scientifiques s'emploient aussi à en comprendre les mécanismes. En 1891, l'anthropologue et criminologue Scipio Sighele (1868-1913), qui rejoindra la cause irrédentiste, fait paraître un ouvrage intitulé *La Foule criminelle. Essai de psychologie collective* (voir Bosc, 2007). Traduit par Paul Vigny, l'ouvrage sera accessible en français dès l'année suivante et y sera réédité en 1901. Précisons que c'est en 1892 qu'est soutenue la thèse d'Henry Fournial, *Essai sur la psychologie des foules*. Considérations médico-judiciaires sur les responsabilités collectives, précisément à la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, sous la direction du professeur Alexandre Lacassagne. Pour autant si, dans la première édition et à l'instar du criminologue Cesare Lombroso (1835-1909), cet élève du criminologue Enrico Ferri (1856-1929) prône une politique répressive à l'encontre de ces foules qui sont potentiellement criminelles car conduites et rejointes par des hommes dangereux, dans la seconde (publiée en Italie en 1895), il corrige sa position et s'emploie à expliquer les conditions sociales poussant des individus à se regrouper. Progressivement, il s'écartera de son approche initiale pour réhabiliter la foule. Ainsi en vient-il à envisager une foule dotée d'une supériorité morale – ce qu'il reconnaissait déjà dans la première version – mais également intellectuelle. Car, selon lui, si chaque individu considéré seul est plus intelligent que celui qui se retrouve mêlé à un groupe, en revanche, dans l'Histoire, l'intelligence individuelle est inférieure à l'intelligence collective (voir à ce sujet la notice « Participatif »). D'ailleurs, pour ce criminologue, qu'elle enrichisse ou affaiblisse l'intelligence de chacun, la réunion d'individus répond à une règle selon laquelle la somme des parties transcende leur addition.

Quoi qu'il en soit, pour rendre compte des écrits de Scipio Sighele, on ne peut faire l'impasse ni sur la temporalité dont ils témoignent, ni sur les interrelations entre intellectuels. On l'a dit, entre 1891 et 1895 (1892 et 1901 pour les versions françaises), le criminologue a quelque peu changé de point de vue et fait évoluer son approche de la foule ainsi que l'angle par lequel il analysait son fonctionnement. Parallèlement à la complexité dont son analyse s'est dotée, le débat intellectuel de l'époque est à prendre en compte. Il n'est pas sans lien – pour une part tout au moins – avec l'affaire Dreyfus (1894-1906 avec un pic en 1899). Les prises de positions des personnalités militaires, politiques, intellectuelles, mais aussi le rôle de la presse et des journalistes dans la mise en visibilité de celles-ci montraient de quelle « publicité » une controverse pouvait bénéficier, transformant des faits en une affaire publique au sein de laquelle, ou vis-à-vis de laquelle, des opinions se faisaient et défaisaient. Ainsi constatait-on le poids de l'information et de ses professionnels dans la formation des groupes sociaux et de leur opinion.

De la foule intelligente au public et à l'opinion publique

Le contexte de la fin du XIX^e siècle a donc conduit Scipio Sighele à traiter du public et de l'opinion publique dans la deuxième édition de son ouvrage. Quelques exemples : « On dit : le public d'un théâtre, d'une assemblée et dans ce cas le mot public désigne seulement les personnes qui étaient au théâtre ou dans l'assemblée et est synonyme de foule » (*ibid.* : 201). « On dit encore : sur une question donnée, une question politique par exemple, le public a telle opinion ; et, dans ce cas, le mot public a une signification encore plus générale : il ne se rapporte pas seulement à une partie de la population, à l'une ou à l'autre classe, ou caste, ou école, ou parti ; mais il peut comprendre tout un peuple, parfois même plusieurs peuples, tout le monde civilisé » (*ibid.*).

Pour comprendre l'avènement du public, le chercheur italien se réfère au monde animal dont il note l'individualité absolue. Regardant du côté des humains, il évoque en revanche l'idée d'association qui se réfère à celle de contact physique se muant en une relation qui « se spiritualise et devient morale et intellectuel ». Pour lui et en accord avec la pensée du sociologue et philosophe Gabriel Tarde (voir la notice consacrée à cet auteur), c'est la découverte de l'imprimerie qui contribua à opérer le passage entre un collectif géré par la foule et un autre agencé en un public. Et si ce public était circonscrit à une élite au XVI^e siècle, il s'est élargi au XVIII^e au gré des événements politiques puis des inventions, dont les moyens de communication et de transport.

Pour chacune des phases décrites par Scipio Sighele, les travaux de Gabriel Tarde (*La Philosophie générale*, 1890 ; *Les lois de l'imitation*, 1890 ; « Le délit politique », 1890 ; *Essais et mélanges sociologiques*) sont abondamment cités. Ainsi les deux hommes partagent-ils une même vision de ce qui distingue le public de la foule et qui est résumée ainsi par le criminologue italien : « La foule est une collectivité barbare et atavique : le public est une collectivité évolutive et moderne » (*ibid.* : 209). Ailleurs, il corrige la vision que lui et ses collègues défendaient : « M. Le Bon et moi avec lui, nous avons proclamé, il y a quelques temps, que notre époque était l'ère des foules ; M. Tarde, au contraire, soutient que notre époque est l'ère des publics. Nous nous sommes trompés tous en partie. Notre époque est à la fois l'ère des publics et l'ère des foules » (*ibid.* : 213).

Le public absent de l'ère des foules de Gustave Le Bon Si Scipio Sighele cite l'ouvrage de Gustave Le Bon (1841-1931), *Psychologie des foules* (1895), il n'en conteste pas moins la légitimité, l'accusant d'avoir largement copié son propre travail. Un jugement qui n'empêcha pas Gustave Le Bon d'entrer dans la postérité avec cet opuscule de 129 pages qui fut traduit en de nombreuses langues et qui reste une référence en la matière. Gustave Le Bon montre que cet être collectif qui se constitue en ère des foules est non seulement capable du pire comme du meilleur, mais que, surtout, il est l'élément fondamental de la construction des sociétés contemporaines. Ainsi la foule dicterait-elle « aux rois leur conduite, et c'est elle qu'ils tâchent d'entendre. Ce n'est plus dans les conseils des princes, mais dans l'âme des foules que se préparent les destinées des nations » (Le Bon, 1895 : 12). De ce constat découle la nécessité de comprendre comment ces individus – qui ne connaissent pas nécessairement une proximité physique – se constituent en foule (Livre I : « L'Âme des foules »), comment ils sont agis, tant du point de vue des valeurs, idées et croyances qu'ils partagent, que des meneurs qui les guident (Livre II : « Les opinions et les croyances des foules »), et comment ils se répartissent en des catégories différentes (Livre III : « Classification et description des diverses catégories des foules »).

En décrivant les moyens – dont la contagion, l'imitation (empruntée à Gabriel Tarde), la persuasion – à travers lesquels des individus se fondent dans la masse et perdent leur individualité, Gustave Le Bon évoque le passage de la conscience à l'inconscience. De ce fait, on comprend que, dans *Psychologie collective et analyse du moi* (1921), Sigmund Freud se réfère à ce dernier, notamment parce que son analyse s'apparente à la psychologie des profondeurs que lui-même développe. Pour Freud, on peut voir en la foule une réincarnation « de la horde originaire qui se trouve au fondement de la civilisation » (Dantier, 2002 : 22).

Contrairement à Gabriel Tarde, à Scipio Sighele mais aussi à Robert E. Park (*La Foule et le public*, paru en Allemagne en 1903, voir la notice correspondante), foule et public ne sont ni rapprochés ni distingués par Gustave Le Bon. S'il emploie le mot « public », c'est d'ailleurs sans considération des caractères qui lui seraient propres. Ainsi est-ce la versatilité de la foule qu'il retient et qui explique que ses travaux aient été convoqués par la psychologie sociale des décennies plus tard. En effet, quand Serge Tchakhotine (*Le Viol des foules par la propagande politique*, 1939 et 1952 pour une version remaniée) ou Serge Moscovici (*L'Âge des foules. Un traité historique de psychologie des masses*, 1981) citent les travaux de Gustave Le Bon, c'est pour étudier les dépendances mutuelles entre individu et groupe et montrer de quels inconscients celles-ci sont le résultat. Mais c'est aussi pour comprendre la fascination d'un meneur pouvant s'exercer sur des masses. D'ailleurs, si l'on a pu écrire que Gustave Le Bon avait influencé des dictateurs, c'est parce qu'il a décrit le meneur comme un être émanant de la masse.

Dans ce cadre, les citations empruntées à cet auteur viennent décrire un contexte social qui n'est plus celui qui motivait son propre questionnement. La société qu'il dépeint à travers la foule est celle qu'il appréhende à travers le filtre de ses inquiétudes. Elle n'est plus celle du XX^e siècle et que Jacques Julliard (2010) qualifie comme étant celle des masses un temps, de l'opinion, un autre. De foule il n'est plus question aujourd'hui. De public oui. Ce que Gabriel Tarde, Robert E. Park et Scipio Sighele avaient compris. Pourtant, d'aucuns voient en l'internet le retour des foules à qui la technique offrirait le moyen et l'opportunité de se réunir (Rubio, 2014). Les foules n'auraient-elles donc pas dit leur dernier mot ?

Bibliographie

Barrows S., 1981, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX^e siècle*, trad. de l'américain par S. Le Foll, Paris, Aubier, 1990.

Bosc O., 2007, *La Foule criminelle. Politique et criminologie dans l'Europe du tournant du XIX^e siècle*, Paris, Fayard.

Clemenceau G., 1899, *Vers la réparation*, Paris, Stock.

Dantier B., 2002, « Introduction à la psychologie des foules de Gustave Le Bon », Chicoutimi, *Les classiques des sciences sociales*. Accès : http://classiques.uqac.ca/contemporains/dantier_bernard/intro_psycho_foules/Dantier_intro_psycho_foules.pdf. Consulté le 20/02/15.

Duhamel G., 1927, *Vie et aventures de Salavin. Journal de Salavin*, Paris, Éd. Mercure de France.

Fournial H., 1892, *Essai sur la psychologie des foules. Considérations médico-judiciaires sur les responsabilités collectives*, Lyon, Storck.

Freud S., 1921, *Psychologie collective et analyse du moi*, trad. de l'allemand par S. Jankélévitch, Paris, Payot, 1924.

Julliard J., 2010, « Foules, public, opinions », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 28, pp. 7-12.

Moscovici S., 1981, *L'Âge des foules. Un traité historique de psychologie des masses*, Paris, Fayard.

Park R. E., 1903, *Masse und Publikum. Eine methodologische und soziologische Untersuchung*, Berlin, Lack & Grunau.

Rubio V., 2014, « Permanence et métamorphoses de la foule », *Hermès. La revue*, 3/70, pp. 83-87.

Sighele S., 1901, *La Foule criminelle. Essai de psychologie collective*, trad. de l'Italien par P. Vigny Paris, Félix Alcan, 2^e édition entièrement refondue.

Taine H., 1875-1993, *Les Origines de la France contemporaine*, Paris, Hachette.

– 1875, *L'Ancien Régime*.

– 1878, *La Révolution. I L'Anarchie*.

– 1881, *La Révolution. II La Conquête jacobine*.

– 1883, *La Révolution. III Le Gouvernement révolutionnaire*.

– 1890-1893, *Le Régime moderne*.

Tarde G., 1890, *La Philosophie générale*, Lyon, Storck/Maloine.

– 1890, *Les Lois de l'imitation*, Paris, F. Alcan.

– 1890, « Le délit politique », *Revue philosophique*, tome XXX, pp. 337-360.

– 1895, *Essais et mélanges sociologiques*, Lyon, Storck.

Tchakhotine S., 1939, *Le Viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 1952 pour une version remaniée.

Tocqueville de A., 1835, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gosselin.